Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260511-20260501-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE DU PONTET EXTRAIT DU REGISTRE
Nombre de conseillers En exercice: 11 — Présents: 9 — Votants: 9 — Absents: 2	**Séance du 11 mai 2026** L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mai à dix-huit heures et trente-huit minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de Vincent BRAND, maire.
Date de convocation : 30/04/2026 Date d'affichage de la délibération : 12/05/2026	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, Vincent BRAND, André DAZY, Anaïs DIDELLE, Sébastien GENOULAZ, Alex GERBIER, Daniel PILLET et Justine PEPIN **Elu ayant donné pouvoir :** aucun **Absents :** Ann-Charlotte GINET et Françoise LESTRAT **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER

<u>Délibération n°2026-05-01:</u> Installation de bancs et de tables de pique-nique

La table de pique-nique, qui avait été installée à côté du marais n'est plus utilisable. Il n'y a plus, actuellement, de mobilier pour s'assoir et pique-niquer à proximité du marais. A noter que, le platelage étant dégradé, le cheminement dans le marais est provisoirement interdit, mais il devrait être refait à l'automne. Aussi, il paraît judicieux de remettre au moins une table en bois vers le départ du sentier du marais.
Le banc sur le chemin des Covasses est régulièrement utilisé, mais il n'y a plus de mobilier à proximité de la mairie.

Considérant le défaut de mobilier mis à disposition des administrés, touristes et promeneurs, le maire propose d'installer des tables de pique-nique et bancs sur différents sites de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'installer de deux tables au niveau du marais, 1 table au niveau du parking des yourtes. L'installation de plusieurs bancs : au niveau du bassin de la coche, la salle des fêtes, 1 bassin des granges, 2 sur le chemin du marais.
- **FIXE** un montant 6000 € maximum de pour l'ensemble de cet investissement
- **CHOISI** le bois comme matériaux pour ce mobilier
- **AUTORISE** le maire à signer les devis pour cet investissement

Vote : 9 voix pour – à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et année précisés ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Le Maire,
Vincent BRAND

Acte rendu exécutoire le 12 mai 2026 - télétransmis en préfecture de Savoie et affiché le 12 mai 2026